

« Monsieur le Président de la République,

« Le 21 octobre 2008, vous avez souhaité, devant le Parlement européen « qu'aucune banque qui bénéficie de l'argent des Etats ne puisse travailler avec des paradis fiscaux »

Vous avez eu raison. Car ces paradis fiscaux, financiers, et judiciaires servent à contourner nos lois:

- En permettant aux spéculateurs d'échapper aux réglementations bancaires, ils sont au centre de la crise financière actuelle.
- En offrant un abri à l'argent du crime, de la corruption et de la fraude fiscale, ils sont une menace pour notre démocratie et le financement de nos services publics.
- En facilitant la fuite illicite de 350 milliards d'euros par an, volés aux populations les plus pauvres, ils sont un obstacle majeur au développement.

Nous ne pouvons plus l'accepter !

C'est pourquoi, en tant que Président du Conseil européen, nous attendons de vous l'adoption de mesures fortes contre les paradis fiscaux. Et, pour montrer l'exemple, que la France agisse dès maintenant pour la levée du secret bancaire à Monaco et en Andorre.

François Soulage, Président national du Secours catholique

Joël Thomas, président du CCFD-Terre Solidaire

P. Guy Vuillemin, Président de l'Antenne de France du Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

Mgr. Dubost, Evêque d'Evry-Corbeil Essonnes, Président de Justice et Paix-France

René Poujol, Directeur de la Rédaction de Pèlerin